

Image not found or type unknown



Regard compteur d'eau compris viabilisation?

Par **yayabond**, le **22/11/2012** à **21:29**

Bonsoir,

je me suis portée acquéreur d'un terrain viabilisé dans un lotissement. Je m'aperçois que le regard pour accueillir le compteur d'eau est inexistant et à créer à ma charge.

Le lotisseur a t il le droit de vendre des terrains viabilisés sans regard de compteur d'eau?

Merci, par avance, pour votre réponse.

cordialement,

yayabond